CONTENU

- 1 Salaires horaires minima à partir du 1^{er} janvier 2025
- 2 Sécurité d'existence en cas de chômage temporaire

TELECHARGEZ L'APP ACV-CSC



Scannez le code QR et restez informé!



1. SALAIRES HORAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025

Les salaires des ouvriers sont indexés chaque trimestre.

Augmentation de l'index de 0,55% au 1er janvier 2025.

SCP 128.01 - TANNERIE ET COMMERCE DE CUIRS ET PEAUX BRUTS (38H/SEMAINE)

GROSSES PEAUSSERIES ET PEAUX DE BOVINS	
Catégorie	Montant en €
Catégorie 0A	14,3565 €
Catégorie 0B	14,5630 €
Catégorie 1A	14,8010 €
Catégorie 1B	14,9015 €
Catégorie 2A	15,0005 €
Catégorie 2B	15,2025 €
Catégorie 3A	15,3300 €
Catégorie 3B	15,5360 €
Catégorie 4	15,7125 €
Catégorie 5	16,0765 €

PEAUX D'OVINS ET DE CAPRINS	
Catégorie	Montant en €
Catégorie 0A	14,0080 €
Catégorie 0B	14,1805 €
Catégorie 1A	14,4225 €
Catégorie 1B	14,5295 €
Catégorie 2A	14,6175 €
Catégorie 2B	14,7825 €
Catégorie 3A	14,9965 €
Catégorie 4	15,3300 €
Catégorie 5	15,6610 €

COMMERCE DE CUIR ET DE PEAUX BRUTS	
Catégorie	Montant en €
Chef d'équipe	16,0515 €
Classeur	15,7870 €
Crouponneur	15,6590 €
Chauffeur	15,6590 €
Manœuvre	15,4760 €



SCP 128.02 - INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE, DES BOTTIERS ET DES CHAUSSEURS (37H20/SEMAINE)

SALAIRES BARÉMIQUES	
Catégorie	Montant en €
Classe 1	16,6805 €
Classe 2	16,2965 €
Classe 3	16,0845 €
Classe 4	15,7955 €
Classe 5	15,4590 €
Classe 6	15,3165 €
Classe 7	15,1420 €
Classe 8	14,8725 €
Classe 9	14,6260 €

RÉPARATEURS DE CHAUSSURES	
Catégorie	Montant en €
Réparation artisanale	
Moins qualifiés	15,4595 €
Qualifiés	15,7955 €
Réparation de chaussures rapide	
Moins qualifiés	15,7955 €
Qualifiés	16,0855 €

SCP 128.03 - MAROQUINERIE ET GANTERIE (38H/SEMAINE)

MAROQUINERIE	
Catégorie	Montant en €
Surqualifiés	16,2280 €
Qualifiés	15,3045 €
Semi-qualifiés	14,8605 €
Spécialisés	14,4090 €
Semi-spécialisés	13,9450 €
Débutants	13,4915 €

GANTERIE	
Catégorie	Montant en €
Triage	14,2990 €
Lotissage	13,9545 €
Coupe	13,7185 €
Fendre	12,9925 €
Non-qualifiés	12,7590 €
Fourchetter, couper, dresser, piquer, broder, noircir, emballer, raffiler	12,3155 €

SCP 128.05 - SELLERIE, FABRICATION DE COURRROIES ET D'ARTICLES INDUSTRIELS EN CUIR (38H/SEMAINE)

Catégorie	Montant en €
1ère catégorie	13,3885 €
2 ^{ème} catégorie	13,1335 €
3 ^{ème} catégorie	12,7430 €

2. SÉCURITÉ D'EXISTENCE EN CAS DE CHÔMAGE TEMPORAIRE

Commentaire

Vous pouvez bénéficier de l'indemnité pour 90 jours de chômage au maximum par an. Au sein de l'entreprise, un pool peut cependant être constitué dans lequel les travailleurs concernés peuvent puiser des jours supplémentaires.

Montant en €

15,9765 €

